

En partenariat

Mise en œuvre de la Politique du Québec à l'égard
des communautés francophones et acadiennes du Canada

Volume 1 • Numéro 1 • Janvier 2001

Mot du ministre

C

hers lecteurs québécois, acadiens et francophones de partout au Canada, à titre de ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, je me réjouis vivement d'être associé à la parution du tout premier numéro du bulletin d'information *En partenariat*, qui témoigne de l'avancée de la Politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadiennes du Canada.

Adoptée en 1995, cette politique vise à accroître la vitalité de la langue française et à renforcer les liens de solidarité entre le Québec et les communautés sur une base égalitaire et mutuellement avantageuse.

Le bulletin *En partenariat* est publié par le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes (SAIC). Il vise à permettre aux citoyens du Québec et aux membres des communautés francophones et acadiennes du Canada de se connaître davantage, de soutenir des relations qui se multiplient de plus en plus et surtout, de mettre en valeur leurs points de convergence ainsi que les réussites qui émergent de leurs partenariats. Il s'ajoute aux instruments que le gouvernement du Québec a mis en place depuis cinq ans.

Vous le savez, le Québec tient actuellement des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française. Ainsi, tout comme les communautés francophones et acadiennes du Canada, le Québec a à cœur la

vitalité du français, autant pour l'amélioration du français parlé que son utilisation dans les différentes sphères de l'activité humaine. Devant cette préoccupation commune que nous



M. Joseph Facal, ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et une participante du Forum des partenaires de la francophonie, mars 2000.

partageons en Amérique du Nord, il faut se rapprocher plus que jamais pour qu'ensemble nous assurions le maintien et l'épanouissement de l'héritage français qui nous a été légué.

En ce sens, je souhaite beaucoup de succès au bulletin *En partenariat*, qui contribuera, j'en suis sûr, à l'établissement et à l'approfondissement de liens durables entre les communautés.

Bonne lecture!

Joseph Facal

Mot de la secrétaire générale associée



À titre de secrétaire générale associée aux Affaires intergouvernementales canadiennes, j'ai le plaisir de vous présenter ce tout premier numéro du bulletin d'information *En partenariat*.

Nouvellement nommée au poste de secrétaire générale associée, j'ai constaté le dynamisme dont font preuve les artisans de la mise en œuvre de la Politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadiennes du Canada. Étant moi-même de descendance acadienne, je suis particulièrement consciente de l'importance pour le Québec et les communautés d'échanger régulièrement sur ce qui les unit.

L'équipe «francophonie» du SAIC a été partiellement renouvelée au cours des derniers mois et je profite de cette occasion pour vous les présenter toutes et tous. Un nouveau directeur de la Direction du commerce intérieur et des politiques hors Québec est entré en fonction en septembre dernier, M. Jean-Pierre Gagnon. L'équipe qui travaille au sein de cette direction est composée de Mme Francine Lalonde, coordonnatrice du dossier de la francophonie canadienne, de Mme Christine Vézina, responsable du Programme de

soutien financier aux partenariats, et de M. Martin Fournier, le principal artisan de ce bulletin et responsable du maillage entre partenaires potentiels. Enfin, trois conseillers en francophonie sont à votre service dans les bureaux du Québec au Canada : M. Jacques Beaumier à Moncton, M. Ghislain Beaudin à Toronto et Mme Marie-Andrée Asselin à Vancouver.

Une étape importante a été franchie dans les relations entre le Québec et les communautés francophones et acadiennes du Canada au cours du dernier Forum des partenaires de la francophonie. Ce bulletin permettra de témoigner de cette avancée et de raffermir davantage nos liens. Cette prise de conscience mutuelle est appelée à générer au cours des prochaines années des retombées grandissantes sur nos sociétés respectives. Il n'en tient qu'à nous de voir à ce qu'elles bénéficient concrètement aux personnes qui les composent. ●

Diane Gaudet

Mot de la coordonnatrice du dossier de la francophonie



Le bulletin *En partenariat* vise à devenir un carrefour d'échange pour mieux cerner les interrelations entre le Québec et les communautés francophones et acadiennes du Canada. Nous vous invitons, lecteurs et lectrices, à collaborer à cette revue qui sera publiée deux fois l'an à ses débuts. Vous travaillez présentement à un projet de partenariat entre le Québec et les communautés francophones et acadiennes du Canada, avec ou sans l'appui du gouvernement du Québec, et vous voulez nous en faire part? Vous voulez nous entretenir de vos «bons coups» pour en inspirer d'autres? Ou, encore,

vous avez une idée de projet et vous êtes à la recherche d'un partenaire? Faites-le-nous savoir et nous publierons votre proposition. Vous pouvez communiquer avec M. Martin Fournier, le responsable de ce bulletin, au numéro (418) 643-2218. Son adresse électronique est la suivante : martin.fournier@cex.gouv.qc.ca ●

Francine Lalonde

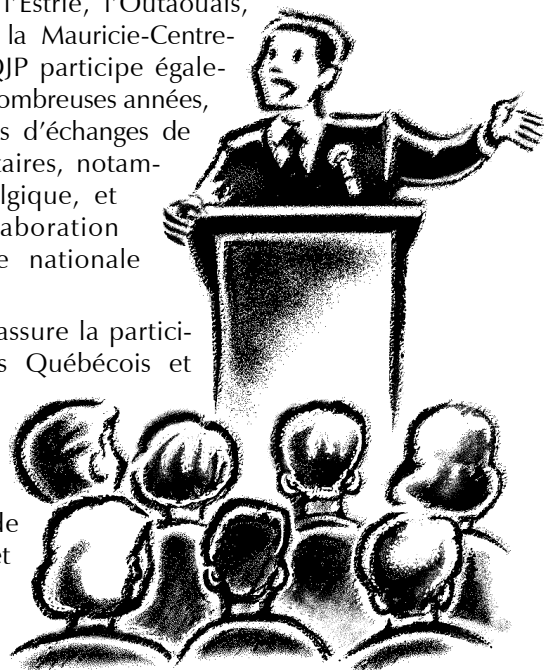
Participation d'une délégation du Québec au Parlement jeunesse pancanadien

La Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) a mis sur pied la première séance du Parlement jeunesse pancanadien qui se tiendra à Ottawa, du 3 au 6 mai 2001. Ce forum de formation et de discussion réunira 104 jeunes dont l'âge varie de 19 à 30 ans, parmi lesquels 96 proviennent des communautés francophones et acadiennes du Canada et 8, du Québec. Cinq projets de loi seront débattus au cours de l'événement : le premier visant à accroître la place du français dans le sport amateur, le second instaurant un programme de prêts aux jeunes entrepreneurs, le troisième haussant l'âge de la retraite à 70 ans, le quatrième mettant en application les recommandations faites par la Commissaire aux langues officielles dans son dernier rapport et le cinquième renforçant les dispositions de la Loi sur les jeunes contrevenants, notamment en ce qui a trait à la responsabilité parentale.

Par ce projet, la FJCF, qui a reçu l'appui financier du SAIC, vise à fournir aux jeunes participants et participantes l'occasion d'échanger leurs points de vue, de découvrir la réalité de chaque province et territoire, d'exercer leurs talents oratoires et d'approfondir leurs connaissances du parlementarisme. Le tout se déroulera en français et dans un contexte d'apprentissage et de perfectionnement, sur le plan personnel. En effet, l'expérience démontre que la tenue de parlements jeunesse contribue à l'épanouissement des jeunes qui y participent, et ce, sur les plans politique, langagier et culturel.

Pour recruter de jeunes parlementaires québécois, la FJCF s'est associée à l'Association québécoise des jeunes parlementaires (AQJP). Bien ancré depuis 1949, le Parlement jeunesse du Québec rassemble, au mois de décembre de chaque année, 125 jeunes Québécois et Québécoises au Salon bleu de l'Assemblée nationale du Québec. De plus, l'AQJP organise, depuis 1993, des parlements jeunesse à l'échelle régionale, soit dans la Beauce, l'Estrie, l'Outaouais, la Montérégie et la Mauricie-Centre-du-Québec. L'AQJP participe également, depuis de nombreuses années, à des programmes d'échanges de jeunes parlementaires, notamment avec la Belgique, et elle agit en collaboration avec l'Assemblée nationale du Québec.

Outre qu'elle assure la participation de jeunes Québécois et Québécoises au Parlement jeunesse pancanadien, l'AQJP entend faire profiter celui-ci de son expérience et contribuer à la coordination de l'événement. ●



À la découverte de l'Outaouais et de l'Est de l'Ontario

On n'est prophète en son pays, dit le proverbe. Il arrive souvent qu'un attrait touristique soit mieux connu à l'étranger que dans sa propre région. En effet, combien de personnes sont attirées par un pays situé à l'autre bout du monde, plutôt que par une région avoisinante?

C'est dans le but de mousser l'achalandage touristique des rives québécoise et ontarienne de l'Outaouais

que deux stations de radio ont mis sur pied un projet fort original intitulé *À la découverte de l'Outaouais et de l'Est de l'Ontario*. Ce projet a vu le jour grâce, notamment, au Programme de soutien financier aux partenariats du SAIC, et il résulte de l'initiative de la station CJRC de Gatineau dans l'Outaouais québécois, et CHOD, la radio communautaire francophone de la région de Cornwall-Alexandria dans l'Est ontarien.

En partenariat

Mise en œuvre de la Politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadiennes du Canada

À partir d'avril 2000, et ce, jusqu'au printemps 2001, les deux stations de radio produiront des entrevues, des capsules d'information et des émissions qui feront la promotion des attraits touristiques de chaque région, en mettant l'accent sur les activités qui se déroulent en français. «Jusqu'à maintenant, deux séries de capsules publicitaires de 30 secondes ont été diffusées sur les ondes, chaque série portant respectivement sur des activités de tourisme d'été et d'automne», nous a confirmé le responsable du projet pour CJRC-Gatineau, M. Marc Delorme. Les autres capsules, les entrevues et les émissions d'information seront diffusées tout au long de l'hiver et du printemps 2001.

L'Otaouais québécois et l'Est ontarien offrent une grande variété d'attraits, que ce soit dans le domaine des arts, de la culture, du patrimoine, du plein air, de l'aventure, de la gastronomie ou du divertissement. Pensons, notamment, au Parc de la Gatineau, au festival «Buckingham en Fête», au Festimonde ou aux «Highland Games» de Glengarry.

Pour réaliser ce projet, les deux stations radiophoniques se sont associées à deux organismes de promotion touristique, soit *Tourisme Québec* et *Cornwall & Seaway Valley Tourism Council* d'Ontario, en raison de leur expertise dans le choix des sujets à traiter et des personnes à interviewer pour les entrevues, émissions et capsules. ●

Les jeunes se rencontrent par les arts du cirque

En Acadie, l'art de la fête est loin de se perdre. En effet, une nouvelle génération d'amuseurs publics est maintenant prête à animer les rues et les fêtes de la péninsule acadienne.

Le projet a pu se réaliser grâce au partenariat entre le *Carnaval de l'Acadie* et le regroupement *Jeunesse du monde* au Québec qui se sont associés pour offrir, au cours de l'été 2000, une série d'ateliers de formation sur l'art de la fête et l'animation de rue.

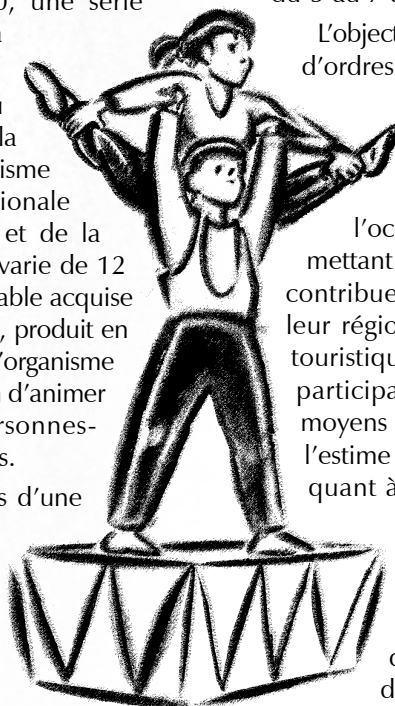
Jeunesse du monde, qui, tout au long du projet, a été responsable de la formation des jeunes, est un organisme d'éducation à la solidarité internationale rassemblant des jeunes du Québec et de la francophonie canadienne, dont l'âge varie de 12 à 30 ans. Fort d'une expérience semblable acquise au cours du projet «Cirque du monde», produit en collaboration avec le *Cirque du Soleil*, l'organisme a délégué quatre jeunes Québécois afin d'animer les ateliers et d'agir à titre de personnes-ressources auprès des jeunes Acadiens.

Ainsi, au cours de l'été 2000, près d'une trentaine de jeunes se sont réunis pendant huit semaines à Tracadie-Sheila, au Nouveau-Brunswick, pour recevoir une formation. Celle-ci a consisté en huit ateliers portant sur diverses facettes de l'animation de rue,

comme la jonglerie, les échasses, l'acrobatie ou le jeu théâtral. De plus, les jeunes du Québec et de l'Acadie ont échangé entre eux à l'occasion de deux rencontres tenues au début et à la fin de la formation. Le moment fort du projet a été, sans contredit, la participation de l'ensemble des jeunes aux festivités du *Carnaval de l'Acadie*, qui a eu lieu à Caraquet, du 3 au 7 août 2000.

L'objectif visé par ce projet était non seulement d'ordres culturel et artistique, mais également d'ordre social. En effet, le projet a permis de venir en aide à des jeunes en difficulté, soit des décrocheurs ou des sans-emploi, en leur donnant l'occasion d'obtenir une formation permettant de se trouver du travail et, ainsi, de contribuer à la croissance économique de leur région et à sa mise en valeur sur le plan touristique. De plus, il a fourni aux jeunes participants et participantes de nouveaux moyens d'expression qui aident à renforcer l'estime de soi et à leur donner une fierté quant à leur identité francophone. Enfin, il a permis un rapprochement entre des jeunes en provenance du Québec et de l'Acadie.

D'autres ateliers sont offerts afin de préparer le *Carnaval de l'Acadie* de 2001. ●



Enfants en difficulté et pratiques comparées

De plus en plus, l'école est appelée à satisfaire des besoins particuliers pour des élèves éprouvant des difficultés. La nécessité d'offrir des services spécialisés aux enfants qui en ont besoin pose toutefois le problème de leur intégration dans le milieu scolaire.

En effet, il est généralement admis que les services spécialisés à l'école ne doivent pas se traduire par l'isolement de l'enfant du milieu scolaire dans lequel il évolue. C'est donc dire que l'école doit accomplir un véritable tour de force pour être à la fois personnalisée et inclusive dans ses interventions éducatives. Dans certaines écoles de langue française de l'extérieur du Québec, ce défi est d'autant plus grand que plusieurs d'entre elles ne disposent pas des ressources nécessaires pour satisfaire aux besoins de l'enfant dans sa langue maternelle.

Pour tirer profit des expériences vécues dans divers milieux, des chercheurs du Québec et de trois provinces se sont regroupés pour comparer les diverses méthodes du personnel enseignant qui travaille avec des élèves ayant des «besoins éducatifs différents». Il s'agit de chercheurs du *Centre de recherche en éducation franco-ontarien* (CREFO) de l'Université de Toronto, du *Collège universitaire de Saint-Boniface* au Manitoba, de l'*Université de Moncton* au Nouveau-Brunswick et de l'*Université du Québec à Montréal* (UQAM).

Ensemble, ils ont élaboré le projet *Enfants en difficulté et pratiques éducatives et inclusives*, qui a pour objet de dresser l'inventaire des diverses pratiques éducatives inclusives employées dans des écoles de langue française du Manitoba, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Québec, de les évaluer et de les



comparer. Ce faisant, les chercheurs pourront repérer les méthodes les plus aptes à satisfaire aux besoins de l'enfant, tout en l'intégrant le mieux possible dans son milieu scolaire. À plus long terme, les conclusions de la recherche pourront fournir aux écoles du Québec et des communautés francophones et acadiennes du Canada des outils qui leur permettent de mieux accueillir les élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux et d'éviter que ces derniers soient dirigés vers l'école voisine exerçant ses activités en langue anglaise.

Présents au dernier congrès de l'*Association canadienne-française pour l'avancement des sciences* (ACFAS), tenu à Montréal en mai dernier, les chercheurs ont fait connaître les résultats de leurs travaux préliminaires. Quant aux conclusions du projet de recherche en cours, elles seront connues et diffusées à l'occasion, notamment, de la publication d'un ouvrage collectif en 2001. ●

La salle des profs, une salle virtuelle élargie!

Si la salle des professeurs constitue un lieu mythique et mystérieux pour les élèves, elle n'en demeure pas moins un endroit privilégié pour les enseignants et enseignantes qui veulent échanger sur leurs expériences respectives, donner des trucs aux

nouvelles recrues ou comparer diverses méthodes pédagogiques, voire préparer ensemble un cours ou une activité pédagogique.

Dans le réseau Internet, il existe déjà des ressources en français offertes au personnel enseignant.

Mentionnons, par exemple, le site *La salle des profs*, produit par l'Association pour les applications pédagogiques de l'ordinateur au postsecondaire (APOP) du Québec, une communauté virtuelle pédagogique qui regroupait, initialement, des professeurs des établissements d'enseignement postsecondaire du Québec. De telles ressources permettent au personnel enseignant d'échanger non seulement entre collègues, mais également avec toute personne intéressée par l'éducation, et ce, peu importe l'endroit où elle se trouve.

Forte d'une telle expertise, l'APOP s'est alliée avec l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC), PERFORMA (Perfectionnement et formation des maîtres au collégial) et le Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada (RCCFC), afin d'élargir le contenu de la «Salle des profs» au personnel enseignant des communautés francophones et acadiennes du Canada travaillant dans le réseau collégial.

Depuis un peu plus d'un an maintenant, la «Salle des profs» fournit au personnel enseignant du Québec et des communautés francophones et acadiennes du Canada l'occasion d'échanger en français sur des expériences pédagogiques communes à une discipline, à un programme d'études ou à une thématique collégiale. Plus précisément, les professeurs peuvent trouver de l'information au sujet de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) dans l'enseignement ou échanger à ce propos, déposer ou consulter des documents pédagogiques, échanger de l'information relative aux divers secteurs d'enseignement du collégial et discuter sur des thèmes particuliers par l'intermédiaire d'un forum de discussion.

La «Salle des profs» est accessible à l'adresse suivante : <http://salledesprofs.com>. ●

Tout ce qu'il faut savoir sur les spectacles en francophonie

Depuis plus de 22 ans maintenant, l'association RIDEAU (Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis) est active dans la promotion des arts de la scène en toutes disciplines : danse, musique, théâtre, variétés, humour et chanson. RIDEAU tient principalement sa notoriété de la Bourse RIDEAU, un marché des arts de la scène qui réunit, depuis 14 ans, les professionnels du spectacle. En février 2001, plus de 500 producteurs, diffuseurs et observateurs, provenant du Québec, d'ailleurs au Canada ou de l'étranger, se réuniront à Québec pour assister à des spectacles qui se retrouveront en tournée sur les scènes du Québec ou ailleurs au cours de l'année 2001-2002 et en discuter dans le but de réaliser des ententes entre artistes et producteurs.

Parallèlement à cet événement, RIDEAU publie, chaque année, *Le Catalogue du spectacle RIDEAU*, qui répertorie les diffuseurs de spectacles, les réseaux de diffusion, les festivals et les événements artistiques, les compagnies de production et les représentants d'artistes, provenant autant du Québec que des communautés francophones et acadiennes du Canada.

RIDEAU, c'est aussi un site Internet. En ligne depuis plus de six ans et s'appuyant sur ses quelque 20 000 pages Web, RIDEAU informe le public et les professionnels de l'ensemble de l'actualité dans le monde des arts de la scène. Bien que le site vienne tout juste

de subir une cure de rajeunissement dans sa présentation, il prendra bientôt un nouvel élan avec la collaboration de nombreux partenaires. Des projets sont en préparation : traduction du site, ajouts de documents audio et vidéo, billetterie en ligne et diffusion de spectacles en direct.

Outils promotionnels, le catalogue et le site RIDEAU ont pu voir le jour grâce à la base exhaustive de données mise en place, depuis de nombreuses années, par l'association. C'est aussi en raison de l'établissement de cette banque de données que peuvent être envisagés des projets aussi larges et efficaces pour la promotion de l'actualité dans le domaine des arts de la scène. En effet, cette base alimente en données publiques le site Internet et le catalogue.

Dans un projet en cours de réalisation au moyen d'une subvention du SAIC, non seulement la francophonie canadienne fera partie des contenus de la base de données RIDEAU, ce qui est déjà partiellement le cas, mais encore elle sera partenaire dans l'alimentation de cette banque. Ainsi, toute l'information, archivée ou de dernière heure, sur les spectacles dans la francophonie canadienne et au Québec sera offerte en ligne et mise à jour quotidiennement. Des discussions sont en cours en vue d'élargir cet espace virtuel à toute la francophonie et, ainsi, de créer, à l'échelle internationale, une banque de données sur le spectacle en milieu francophone, dont les données publiques

seraient accessibles par l'intermédiaire des sites propres à chacun des partenaires à travers le monde. En somme, un entrepôt de données, mis à jour quotidiennement, alimenterait tout un réseau international de sites Internet sur le spectacle en milieu francophone.

Les premiers partenaires issus des communautés francophones et acadiennes du Canada à se joindre au projet sont le *Centre culturel franco-manitobain*, le *Centre culturel francophone de Vancouver*, le *Centre culturel Le Chenail* (Hawkesbury, Ontario) et le *Service*

des loisirs socioculturels de l'Université de Moncton. Ce partenariat avec RIDEAU permettra donc d'élargir l'inventaire des artistes et des spectacles provenant des communautés francophones et acadiennes du Canada, de donner une information plus complète sur ces spectacles et d'en faciliter l'accès, de favoriser les tournées pancanadiennes et, enfin, d'établir une collaboration plus étroite entre les diffuseurs du Québec et ceux de la francophonie canadienne.

Site Web : <http://www.rideau-inc.qc.ca> ●

Des partenariats pour un circuit touristique francophone!

Parmi les nombreuses pistes de partenariats entre le Québec et les communautés francophones et acadiennes du Canada, proposées par la Table sectorielle de concertation sur l'économie¹, celles qui concernent la création d'un circuit touristique francophone suscitent beaucoup d'intérêt. En effet, profitant de la synergie créée par le Forum des partenaires de la francophonie de mars 2000, trois organismes des communautés francophones et acadiennes du Canada ont décidé, dans le but d'établir des partenariats, de faire appel aux services du *Centre d'expertise et de consultation* en tourisme (CECET) de Matane, au Québec.

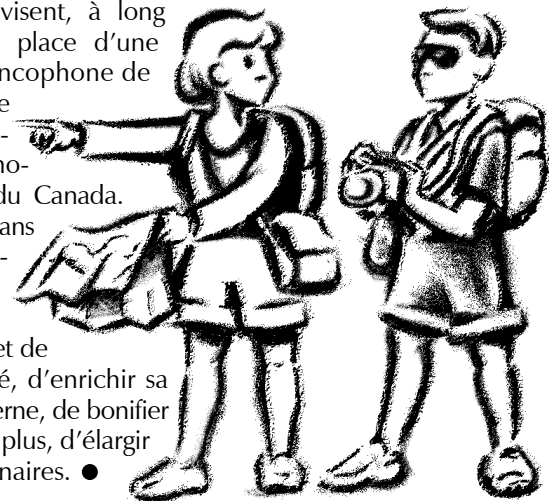
Ainsi, deux projets sont actuellement en voie de réalisation avec ce partenaire québécois qui a mis au point un cédérom intitulé «Avenues». Ce cédérom est le premier outil multimédia du genre qui soutient la valorisation des ressources touristiques. En fait, il permet d'apprécier le potentiel touristique d'un territoire et d'évaluer la qualité des produits et des projets touristiques.

Le projet de partenariat du CECET avec le *Corridor touristique francophone de l'Ouest*, de Winnipeg, et la Société nationale de l'Acadie, qui a pignon sur rue à Moncton, vise plusieurs objectifs: non seulement appliquer le cédérom à la mise au point de projets, mais aussi offrir une formation de deux jours à l'intention des agents de développement afin de les initier à la planification stratégique de mise en valeur touristique, et leur donner une assistance technique et professionnelle pour qu'ils en assurent le suivi. Ainsi, les agents de développement deviendraient mieux outillés dans leurs échanges avec les promoteurs. M. Jérôme Landry, directeur du CECET, est revenu très enthousiasmé de

ses trois semaines de formation dans l'Ouest et en Ontario: «Le projet prend de l'ampleur et il pourrait connaître des développements dans les prochains mois. Ce que l'on envisage maintenant, ce serait de faire un petit module de formation à distance par Internet, notamment sur l'écotourisme», précise-t-il.

Un autre projet de partenariat, cette fois entre le CECET et la *Chambre économique de l'Ontario*, consiste également en un service de soutien technique et professionnel. L'originalité est le volet de «veille stratégique en tourisme», notamment en matière de clientèle et de produits. Cette veille se concrétisera par la création d'une base de données. «À titre de projet pilote, cette initiative pourrait fort bien s'étendre, mentionne M. Landry, à l'ensemble du réseau de la francophonie canadienne.»

Les deux projets sont convergents en ce sens qu'ils visent, à long terme, la mise en place d'une offre touristique francophone de qualité à propos de l'ensemble des communautés francophones et acadiennes du Canada. L'intérêt du CECET dans ce dossier est d'élargir l'application du cédérom Avenues qu'il a mis au point et de valider son efficacité, d'enrichir sa base de données interne, de bonifier son site Web, et, en plus, d'élargir son réseau de partenaires. ●



1. *L'économie, moteur de la vitalité linguistique*, Avis de la Table sectorielle de concertation sur l'économie au ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, M. Jacques Brassard, mars 1998, et Avis de la Table sectorielle de concertation sur l'économie au ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, M. Joseph Facal, novembre 1999.

Bilan de l'année 2000-2001 du Programme de soutien financier aux partenariats

Au cours de l'année 2000-2001, le *Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes* du gouvernement du Québec a soutenu financièrement 98 projets de partenariat entre le Québec et les communautés francophones et acadiennes du Canada, dont huit étaient des missions exploratoires.

Ainsi, une somme totale de 1,1 million de dollars a été attribuée à l'intérieur du Programme de soutien financier aux partenariats. De plus, comme l'a signalé, en juin dernier, le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, M. Joseph Facal, «un nombre impressionnant de projets subventionnés cette année résultent de partenariats amorcés ou consolidés lors du Forum des partenaires de la francophonie, qui s'est tenu à Québec en mars dernier». En effet, sur les 98 projets soutenus par le Québec cette année, 20 sont issus du maillage effectué au cours de ce forum.

Le Programme de soutien financier aux partenariats vise à encourager la réalisation de projets de partenariat dans trois domaines jugés essentiels à la vitalité de la langue française, soit la culture et les communications, l'éducation et l'économie. Parmi les projets subventionnés cette année, la grande majorité, soit 66, touchent le secteur de la culture et des communications, tandis que 19 proviennent du secteur de l'éducation et 13 sont liés au secteur de l'économie.

Rappelons que les trois comités de concertation régionale qui font des recommandations pour ces projets sont sous la coordination des conseillers en francophonie exerçant leurs activités dans les bureaux du Québec à Moncton, Toronto et Vancouver. La répartition des projets selon les diverses régions du Canada est relativement équilibrée en 2000-2001. Ainsi, 25 projets subventionnés proviennent des quatre

provinces de l'Atlantique, 17 proviennent du Centre et du Nord, soit l'Ontario, le Manitoba et le Nunavut, et 25, de la région de l'Ouest. Enfin, 31 projets multi-régionaux et pancanadiens ont été soutenus par le SAIC. Les projets multirégionaux sont ceux qui sont présentés par au moins un organisme provenant du Québec en partenariat avec des organismes de plus d'une région du Canada; pour leur part, les projets pancanadiens doivent associer un organisme pancanadien tel que la Fédération de la jeunesse canadienne-française ou l'Association canadienne d'éducation de langue française.

Une autre donnée suscite l'attention. De plus en plus d'organismes québécois entreprennent des projets de partenariat avec des organismes des communautés francophones et acadiennes du Canada. C'est un signe qu'ils y voient un centre d'intérêt. En effet, au cours de la première année d'existence du Programme, soit en 1996-1997, seulement douze organismes québécois étaient les instigateurs des projets. En 2000-2001, ils représentent 33 des 90 promoteurs ayant entrepris les projets soutenus.

Il est à noter que, en 2000-2001, le SAIC et les bureaux du Québec au Canada ont reçu, en tout et pour tout, 152 projets de partenariat et de mission exploratoire. Les montants attribués par projet varient de 2 000 \$ à 50 000 \$, en excluant les missions exploratoires.

Pour obtenir plus de détails sur le Programme de soutien financier aux partenariats et sur les projets subventionnés, que ce soit pour l'année 2000-2001 ou pour les années antérieures, vous pouvez consulter le site Internet du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes à l'adresse suivante :

<http://www.cex.gouv.qc.ca/saic/francophonie/programme.htm>. ●

Le Programme de soutien financier aux partenariats : un programme à votre portée

Vous trouverez, dans les pages de ce bulletin, plusieurs exemples de projets de partenariats conclus entre des organismes du Québec et ceux des communautés francophones et acadiennes du Canada. Vivre une telle expérience vous intéresse? Sachez qu'il est possible de soumettre un projet au Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes (SAIC) du gouvernement du Québec; la date de tombée est fixée au 1^{er} février de chaque année. Pour ceux et celles qui ne connaîtraient pas ce programme, voici en quoi il consiste.

••• SON OBJECTIF •••

Le Programme de soutien financier aux partenariats découle de la Politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadiennes du Canada adoptée par le gouvernement du Québec en 1995. Il convie les francophones du Québec et du Canada à concevoir, planifier et mettre en œuvre des projets susceptibles de contribuer au rayonnement de la langue et de la culture françaises dans l'un des domaines suivants: la culture et les communications, l'éducation et l'économie.

••• LES AXES D'INTERVENTION •••

À l'intérieur de chacun des trois grands domaines jugés essentiels au maintien de la langue française, des axes prioritaires d'intervention ont été identifiés par trois tables sectorielles de concertation représentant chacune les domaines précités. Ces Tables sont d'ailleurs l'un des mécanismes de mise en œuvre de la Politique. En plus des axes d'intervention, un certain nombre de pistes d'action ont été proposées afin de guider les partenaires potentiels dans le choix d'un projet.²

Ainsi, dans le domaine de la *culture et des communications*, les axes prioritaires sont la création ou la coproduction, la diffusion culturelle et la formation. Sont incluses, également, plusieurs pistes d'action relatives aux loisirs et aux sports. En *éducation*, la francisation, le développement de matériel pédagogique, l'alphabétisation, le perfectionnement du personnel enseignant et l'éducation à distance sont les axes d'intervention privilégiés. En ce qui a trait au domaine de l'*économie*, les membres de la Table ont recommandé de mettre

l'accent sur l'entrepreneuriat et l'emploi, les outils de développement économique, la formation en entrepreneuriat, les réseaux d'échanges d'information, la création d'un circuit touristique francophone pancanadien ainsi que la mise en place de structures d'échanges touristiques. Enfin, l'autoroute de l'information demeure un vecteur important pour tous les champs d'activités.

••• ORGANISMES ADMISSIBLES •••

Le programme s'adresse aux organismes, institutions et entreprises du Québec et des communautés francophones et acadiennes du Canada qui sont engagés dans la réalisation conjointe d'activités de partenariat.

••• UNE BANQUE DE PARTENAIRES •••

Afin de faciliter la recherche d'un partenaire susceptible de partager des préoccupations communes, le SAIC a constitué une banque de partenaires potentiels diffusée dans Internet. Il s'agit d'un outil qui renseigne sur près de 1 600 organismes, institutions et entreprises du Québec et des communautés francophones et acadiennes du Canada. Ces renseignements sont classés par domaine et par province. Consultez cette banque de données si ce n'est pas déjà fait. Si vous recevez ce bulletin, c'est probablement parce que votre organisme y est répertorié. N'hésitez pas à mettre votre fiche d'information à jour en ligne. L'adresse est la suivante :
<http://www.cex.gouv.qc.ca/saic/francophonie/partenaire.htm>.

••• MISSIONS EXPLORATOIRES •••

Pour faciliter la recherche d'un partenaire, le Programme de soutien financier aux partenariats offre la possibilité de faire une mission exploratoire. Cette mission peut aussi permettre de définir, avec le ou les partenaires, le partage des rôles et des responsabilités dans la réalisation du projet ou la définition d'un protocole d'entente de partenariat.

••• POUR EN SAVOIR PLUS •••

Réaliser un projet de partenariat vous intéresse? Vous désirez obtenir plus de renseignements sur le Programme de soutien financier aux partenariats?

2. Les Avis des Tables sectorielles de concertation sur la culture et les communications, sur l'éducation et sur l'économie sont disponibles en version intégrale ou abrégée sur le site Web du SAIC à l'adresse suivante : <http://www.cex.gouv.qc.ca/saic/francophonie/tables.htm#avis>.

C'est facile. Vous n'avez qu'à communiquer avec le conseiller ou la conseillère en francophonie du bureau du Québec le plus près, soit : Ghislain Beaudin à Toronto, pour l'Ontario, le Manitoba et le Nunavut, Marie-Andrée Asselin à Vancouver pour l'Ouest canadien ou Jacques Beaumier à Moncton pour les provinces de l'Atlantique. Pour les projets qui associent plusieurs régions ou qui sont initiés par une fédération pancanadienne, c'est-à-dire les projets multirégionaux ou pancanadiens, communiquez avec Christine Vézina du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes. Vous pouvez également consulter la section suivante du site Web du SAIC : <http://www.cex.gouv.qc.ca/saic/francophonie/programme.htm>.

Vous pouvez rejoindre les conseillers et conseillères aux adresses suivantes :

Bureau du Québec dans les Provinces atlantiques :

Courriel : jacques.beaumier@cex.gouv.qc.ca
Téléphone : 506-857-9851
Télécopieur : 506-857-9883

Bureau du Québec à Toronto :

Courriel : ghislain.beaudoin@cex.gouv.qc.ca
Téléphone : 416-977-6060
Télécopieur : 416-596-1407

Antenne de Vancouver :

Courriel : marie-andree.asselin@cex.gouv.qc.ca
Téléphone : 604-682-3500
Télécopieur : 604-682-6670

Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes

Courriel : christine.vezina@cex.gouv.qc.ca
Téléphone : 418-646-5953
Télécopieur : 418-646-5420 ●

L'art du partenariat

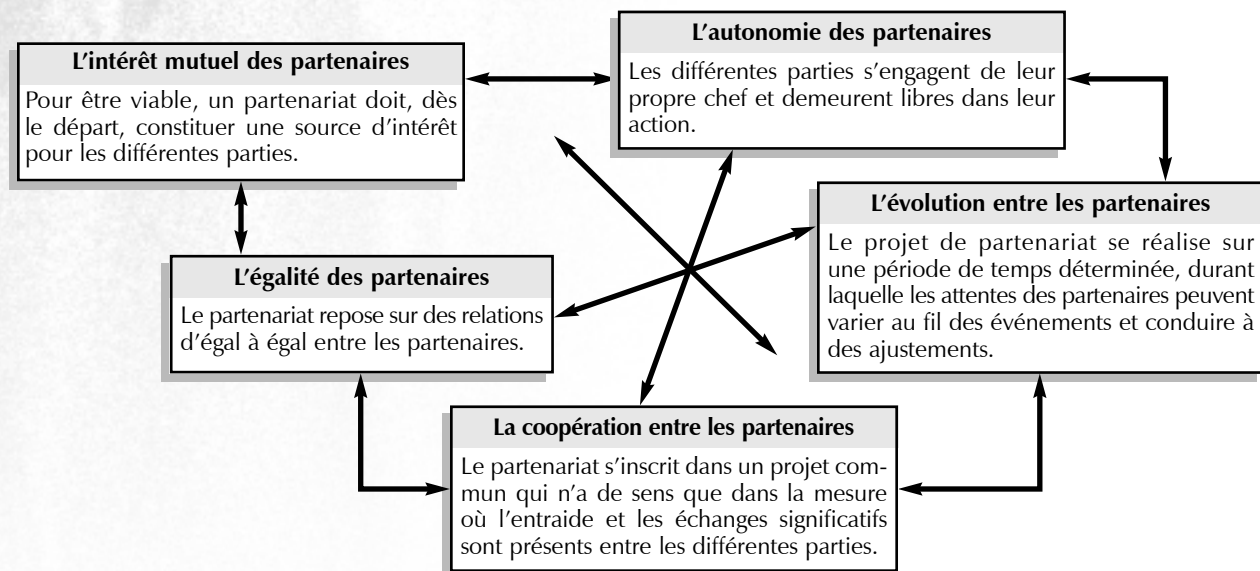
Au cours du Forum des partenaires de la francophonie qui se tenait à Québec en mars 2000, le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes a offert un atelier sur l'art du partenariat, animé par Mme Éthel Côté.

En raison du thème du présent bulletin et des orientations de la Politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadiennes du Canada, il nous paraît opportun de partager l'information suivante.

Le partenariat, de quoi s'agit-il?

Le partenariat, c'est le mode de coopération retenu dans la Politique du Québec pour promouvoir la solidarité et la concertation entre francophones. Il est fondé sur les relations privilégiées entre au moins deux participants, l'un du Québec et l'autre des communautés francophones et acadiennes. Ceux-ci coopèrent à la réalisation d'un projet dont les objectifs sont communs aux deux partenaires, chacun contribuant équitablement par ses ressources, notamment financières. ●

LES PRINCIPES DU PARTENARIAT



Nouvelles brèves

••• CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS •••

Le Québec se penche sur l'avenir du français

Ce n'est pas parce que la population québécoise francophone forme une société majoritaire que le français n'est pas en danger au Québec. Certaines tendances peuvent influencer sur l'avenir de cette langue; parmi celles-ci, mentionnons le contexte démographique, l'impact de la mondialisation des échanges et de l'introduction massive des nouvelles technologies de l'information et des communications, ainsi que la fragilité de la francophonie nord-américaine et internationale. Afin de mieux réagir devant ces tendances, le gouvernement du Québec a convoqué des *États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec*. Le mandat de cette commission est d'analyser les facteurs les plus importants qui influent sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec, de procéder à l'examen d'une refonte de la Charte de la langue française, de dégager des perspectives et des priorités d'action pour l'avenir de la langue française au Québec et de présenter des recommandations au gouvernement du Québec visant à en assurer l'usage, le rayonnement et la qualité au Québec.

Site Web : <http://etatsgeneraux.gouv.qc.ca/>.

Mentorat 2001

Le colloque *Mentorat 2001*, organisé par la *Fondation de l'entrepreneurship* du Québec, aura lieu les 7 et 8 février 2001 à Montréal. Cet événement rassemble, en un même lieu, de jeunes entrepreneurs qui font leurs premières armes dans le monde des affaires ainsi que des entrepreneurs ou des gestionnaires retraités ou en fin de carrière. Il vise à mettre ces gens en contact dans le but d'établir des relations de mentorat, où une personne d'expérience en affaires partage ses connaissances afin d'accroître le savoir-faire et les connaissances d'un nouvel entrepreneur. Les faits démontrent qu'un nombre beaucoup trop élevé de nouvelles entreprises ne parviennent pas à franchir le cap des cinq premières années. Par un tel programme de mentorat, la *Fondation de l'entrepreneurship* espère accroître leur taux de réussite. Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site Internet de la *Fondation de l'entrepreneurship* à l'adresse suivante :

<http://www.entrepreneurship.qc.ca/>.

La Francofête : du 17 au 25 mars 2001

La cinquième édition de la *Francofête* aura lieu du 17 au 25 mars 2001 sous le thème : Des mots à partager! Cet événement est organisé par l'*Office de la langue française* (OLF), et chapeaute plusieurs dizaines d'activités se déroulant dans toutes les régions du Québec. La *Francofête* s'inscrit dans les célébrations entourant la journée internationale de la Francophonie, qui a lieu le 20 mars à chaque année. Cette journée et la semaine qui l'entoure sont célébrées par la majeure partie des membres de l'*Organisation internationale de la Francophonie*, dont le Québec, le Nouveau-Brunswick et le Canada. Le SAIC, qui contribue financièrement à la tenue de la *Francofête*, fera également mieux connaître aux Québécoises et Québécois la contribution des communautés francophones et acadiennes du Canada au rayonnement du français. Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter M. André Lortie de l'OLF au (514) 873-0561, ou alors visiter le site Internet de la *Francofête* à l'adresse suivante :

<http://www.francofete.qc.ca/>.

Le projet Dialogue entre dans sa phase finale

Le projet Dialogue, organisé par la *Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada* (FCFA), est sur le point d'être complété. Ce projet vise à mettre en valeur et à promouvoir les communautés francophones et acadiennes du Canada et à créer des liens durables entre ces communautés et les peuples autochtones, les communautés ethnoculturelles et les anglophones du Canada. Parmi les événements à venir à l'intérieur de ce projet, mentionnons la publication du rapport de la tournée pancanadienne du groupe de travail de Dialogue en janvier 2001 et la tenue d'un grand rassemblement, *Dialogue en direct*, les 2 et 3 mars 2001 à Ottawa.

••• SIGNETS •••

L'Acadie néo-écossaise est présente dans la toile

Les Acadiens de la Nouvelle-Écosse disposent maintenant d'une vitrine leur permettant de se faire connaître davantage par l'intermédiaire du réseau Internet. En effet, cette communauté a lancé, en septembre dernier, le portail *Nouvelle-Écosse.net*, qui propose des liens, des chroniques, des manchettes

et des renseignements généraux à propos de la communauté. Un moteur de recherche d'entreprises francophones de la Nouvelle-Écosse est également disponible.

Site Web : <http://www.nouvelle-ecosse.net/>.

La banque terminologique de l'Office de la langue française est accessible au grand public

Forte de près de 30 ans d'expérience dans le domaine de la terminologie, l'Office de la langue française a lancé récemment son *Grand dictionnaire terminologique* dans Internet. Ce dictionnaire propose à l'internaute plus de 3 millions de termes français et anglais provenant de près de 2 000 domaines spécialisés. En outre, l'utilisateur peut le consulter sans frais.

Site Web : <http://www.granddictionnaire.com/>.

L'Opération Crocus fait son entrée dans les écoles

L'Infobourg, un organisme québécois qui a pour mission de mettre les ressources du Web au service des personnes qui accompagnent tous les jours les élèves dans leurs apprentissages, vous invite à suivre, au cours des prochains mois, l'évolution de l'Opération Crocus. Dans ce projet, les classes participantes devaient planter des bulbes de crocus sur le terrain de leur école, puis, le printemps venu, elles transmettront leurs observations par Internet afin de voir apparaître le printemps sur une carte géographique en ligne. Cette activité pédagogique d'envergure rassemble près de 400 classes francophones du Québec, de l'Ontario et des Maritimes.

Site Web : <http://www.infobourg.qc.ca/>.

••• NOUVELLES BRÈVES •••

Les suites du Forum des partenaires de la francophonie

Le Forum des partenaires de la francophonie qui se tenait à Québec du 16 au 18 mars dernier avait pour principal objectif le maillage entre des organismes des communautés francophones et acadiennes du Canada et du Québec. Plus de 400 personnes, dont 40 % en provenance du Québec, ont participé à l'un ou l'autre des douze ateliers portant sur des axes d'intervention dans les domaines de la culture, des communications, de l'éducation ou de l'économie. De cette synergie, 55 projets de partenariat ont été enregistrés à l'issue du Forum. Parmi ceux-ci, 20 ont été déposés dans le cadre du Programme de soutien financier aux partenariats et ont obtenu une subvention dès l'année budgétaire 2000-2001. Pour les autres, le SAIC a communiqué avec bon nombre de ces organismes et il a appris que plusieurs projets seront déposés pour la prochaine cuvée du programme en 2001-2002.

L'histoire de la langue française au Québec

Le Conseil de la langue française a lancé récemment l'ouvrage *Le français au Québec, 400 ans d'histoire et de vie*. Il s'agit du livre le plus complet qui a été fait à ce jour sur l'histoire et la vie du français au Québec. Ce livre rassemble la contribution de plus de 80 spécialistes de tous les domaines scientifiques, provenant du Québec, du Canada et de l'étranger. Les membres des communautés francophones et acadiennes du Canada s'y retrouveront également, non seulement au fil des textes, mais également par le biais des articles portant spécifiquement sur la situation des communautés en lien avec le Québec, rédigés par MM. Maurice Basque, Yves Frenette et Fernand Harvey.

Mieux observer pour mieux intervenir

Le projet de partenariat *Mieux observer pour mieux intervenir* va bon train. Ce projet met en présence la *Garderie du petit cheval blanc*, du Yukon et le *Regroupement des centres de la petite enfance des Cantons-de-l'Est*, du Québec. Ce projet a donné aux organismes l'occasion d'échanger dans un premier temps sur des techniques d'évaluation et d'intervention auprès d'enfants présentant des problèmes mineurs de comportement et d'adaptation sociale. Par la suite, la représentante du *Regroupement des centres de la petite enfance* a pu s'initier aux techniques d'intervention et de francisation employées par le personnel de la *Garderie du petit cheval blanc*. ●

En partenariat est un bulletin d'information publié deux fois par année sous la coordination de la Direction du commerce intérieur et des politiques hors Québec du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes du gouvernement du Québec. Il a pour but de faire part de la mise en œuvre de la Politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadiennes du Canada tout en facilitant la circulation de l'information entre les organismes et personnes intéressés. Ce bulletin est disponible en format papier ou électronique.

Pour un abonnement ou un changement d'adresse :

Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes
Direction du commerce intérieur et des politiques hors Québec
875, Grande Allée Est, bureau 2.500
Québec (Québec) G1R 4Y8

Courriel : martin.fournier@cex.gouv.qc.ca

Téléphone : (418) 643-4564

Télécopieur : (418) 646-5420

Site Internet : www.cex.gouv.qc.ca/saic/francophonie/

Responsable du bulletin : Martin Fournier

Collaboration : Mollie Barber, Francine Lalonde, Christine Vézina,
Direction des communications du Ministère du Conseil exécutif

Conception graphique et infographie : Deschamps Design

Révision linguistique : Lise Boivin, Les textes impeccables inc.

Dépôt légal - 2001
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Volume 1, numéro 1 / Janvier 2001
ISSN 1496-2535

© Gouvernement du Québec

La reproduction des textes est autorisée avec la mention de la source.